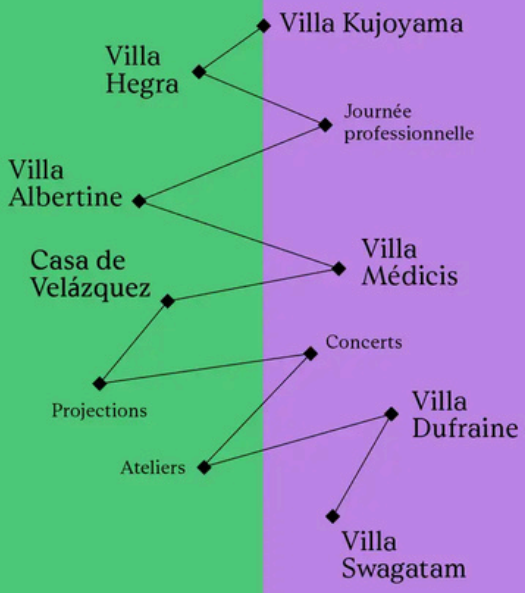
¡Viva Villa!



Guide pratique

Les résidences du réseau ¡Viva Villa!

¡Viva Villa! est un réseau de résidences artistiques françaises à l'étranger, créé en 2016 par la **Casa de Velázquez** (Madrid), la **Villa Kujoyama** (Kyoto) et la **Villa Médicis** (Rome) et rejoint en 2023 par la **Villa Albertine** (États-Unis).

En 2023, ¡Viva Villa! évolue d'un format de festival à celui de plateforme de soutien à la création contemporaine à travers deux dispositifs : un fonds de soutien et une journée événementielle destinée aux professionnels et au grand public. ¡Viva Villa! promeut dans toute la France le travail des artistes, chercheurs et créateurs passés par son réseau de résidences.

Au fil des années, ¡Viva Villa! est devenu un véritable réseau des résidences françaises à l'international. Aux côtés des quatre institutions fondatrices, de nouveaux programmes comme la **Villa Swagatam** (Inde), la **Villa Hegra** (Arabie saoudite) et la **Villa Dufraine** (France) viennent enrichir cette dynamique, avec une même ambition : favoriser la mobilité des artistes, les échanges interculturels et l'émergence de nouvelles formes de création.

Vous êtes artistes, chercheurs ou créateurs et vous vous intéressez aux programmes de résidence ?

Ce guide pratique présente les différents programmes de résidence du réseau ¡Viva Villa!. Il offre un aperçu des dispositifs existants, de leurs spécificités et de leurs modalités, pour accompagner les artistes, chercheurs, artisans et autres professionnels du monde de l'art dans leurs démarches et les guider dans la découverte des opportunités offertes par ce réseau.

Sommaire

Casa de Velázquez p. 3

Villa Médicis p. 6

Villa Kujoyama p. 9

Villa Albertine p. 12

Villa Hegra p. 15

Villa Swagatam p. 18

Villa Dufraine p. 21

Casa de Velázquez

Madrid



Inaugurée en 1928 au cœur de la Cité Universitaire de Madrid, la Casa de Velázquez est une institution qui vise à promouvoir la coopération et les échanges artistiques, culturels et universitaires au niveau bilatéral et international.

Sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE), et au sein du réseau des cinq Écoles françaises à l'étranger, elle développe ses activités autour d'un modèle unique, en soutenant à la fois la création artistique contemporaine et la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines et sociales. L'Académie de France à Madrid, section artistique de la Casa de Velázquez, accueille chaque année une trentaine d'artistes toutes disciplines confondues. À travers son programme d'activités et les nombreux projets menés en partenariat, elle participe activement à la diffusion de la création contemporaine en Espagne et à l'international.

Les programmes de résidences

ARTISTES EN RÉSIDENCE

11 MOIS

4 BOURSES EN COLLABORATION AVEC DES VILLES EN ESPAGNE

SARAGOSSE, MALAGA, SANTANDER, VALENCE

11 MOIS

BOURSE ARTS DE LA SCÈNE CASA DE VELÁZQUEZ - D. G. WALLONIE-BRUXELLES EN ESPAGNE

3 MOIS

PRIX DE L'ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS - PSL À LA CASA DE VELÁZQUEZ

2 MOIS ½

BOURSE "LAINE ET CRÉATION" AVEC l'ADAGP ET LES MANUFACTURES NATIONALES

2 MOIS

CONTRAT DOCTORAL ARTISTIQUE

3 ANS

PRIX FIDMARSEILLE - CASA DE VELÁZQUEZ - IMPULSO ECAM

3 MOIS

RÉSIDENCE DE CRÉATION LITTÉRAIRE FESTIVAL EÑE - AECID - CASA DE VELÁZQUEZ

3 MOIS

RÉSIDENCES HORS LES MURS

CAN ALBERTI MENORCA, MUSÉE D'ART MODERNE DE CÉRET...

1 à 3 MOIS

Présentation

↘ LES RÉSIDENCES LONGUES

pour qui ?
➜ artistes de tous les champs de la création : dessin, gravure, sculpture, peinture, architecture, composition musicale, chorégraphie, photographie, cinéma et vidéo
➜ artistes avec un projet en lien avec la péninsule ibérique
➜ artistes émergents et/ou artistes confirmés
➜ francophones, sans condition de nationalité
➜ 13 lauréats par an

quand ?
➜ pendant 11 mois, à partir de septembre

quelles conditions de résidence ?
➜ mise à disposition d'un atelier/logement à la Casa de Velázquez
➜ bourse mensuelle de 3600 € brut
➜ accompagnement artistique
➜ possibilité de bénéficier d'un fonds d'aide à la production post-résidence

↘ LES BOURSES COURTES EN COLLABORATION

pour qui ?
➜ artistes des champs de création suivants : arts visuels, scénographie, écriture, design graphique, arts textiles, métiers d'art, cinéma
➜ artistes émergents et/ou artistes confirmés

quand ?
➜ tout au long de l'année, pour des séjours de 2 à 3 mois selon les programmes

quelles conditions de résidence ?
➜ mise à disposition d'un logement à la Casa de Velázquez
➜ mise à disposition d'un atelier à la Casa de Velázquez selon les programmes
➜ apport financier selon les programmes

Comment candidater ?

↘ LES RÉSIDENCES LONGUES

modalités de candidature
➜ sélection sur dossier avec présentation d'un projet de résidence, suivi le cas échéant d'une audition devant une commission composée de membres de l'Académie des beaux-arts et de personnalités du monde de l'art contemporain

quand candidater ?
➜ à l'automne de l'année précédant la résidence
➜ audition au printemps pour les candidats préselectionnés
➜ annonce des résultats fin avril

où déposer ma candidature ?
➜ les dossiers de candidature doivent être remplis en ligne sur un portail accessible sur le site web de la Casa de Velázquez

peut-on candidater collectivement ?
➜ non, les candidatures collectives ne sont pas examinées

peut-on candidater plusieurs fois ?
➜ les candidatures sont limitées à 3 essais pour un même programme de résidence

Pour les programmes de résidences longues en collaboration avec des villes en Espagne, les modalités de candidature sont disponibles sur le site de la Casa de Velázquez.

↘ LES BOURSES COURTES EN COLLABORATION

Pour les programmes de bourses courtes en collaboration, les modalités de candidature sont disponibles sur le site de la Casa de Velázquez

Pour en savoir plus

↘ SITE INTERNET

lien vers les appels à candidature artistiques :
https://www.casadevelazquez.org/en/creation-artistique/call

↘ RÉSEAUX SOCIAUX

@casadevelazquez

Casa de Velázquez

Pour toute question relative à la sélection des candidatures, contacter les services administratifs : candidatures-cvz@casadevelazquez.org

Villa Médicis

Rome



Fondée en 1666 par Louis XIV, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis est un établissement français installé depuis 1803 à la Villa Médicis, villa du XVI^{e} siècle entourée d'un parc de sept hectares et située sur la colline du Pincio, au cœur de Rome.

Établissement public national relevant du ministère de la Culture, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis remplit aujourd'hui trois missions complémentaires : accueillir des artistes, créateurs et créatrices, historiens et historiennes de l'art de haut niveau en résidence ; mettre en place une programmation culturelle et artistique qui intègre tous les champs des arts et de la création et qui s'adresse à un large public ; conserver, restaurer, étudier et faire connaître au public son patrimoine et ses collections.

Les programmes de résidences

CONCOURS DES PENSIONNAIRES 1 AN	**RÉSIDENCE MÉDICIS - TOUTE DISCIPLINE** 2 SEMAINES À 2 MOIS	**RÉSIDENCE MÉDICIS - PRATIQUES CULINAIRES** 6 MOIS	**RÉSIDENCE MÉDICIS - MODE** 1 MOIS	**RÉSIDENCE MÉDICIS OCCITANIE - ARTS PLASTIQUES** 3 MOIS
	RÉSIDENCE MÉDICIS FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER - MÉTIERS D'ART 1 À 2 MOIS	**RÉSIDENCE MÉDICIS ANDRÉ CHASTEL (INHA) - HISTOIRE DE L'ART** 1 MOIS ½	**RÉSIDENCE MÉDICIS DANIEL ARASSE (ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME) - HISTOIRE DE L'ART** 1 MOIS	**RÉSIDENCE MÉDICIS XR FARNÈSE - RÉALITÉ VIRTUELLE** 1 MOIS

RÉSIDENCE MÉDICIS ATELIERS MÉDICIS	RÉSIDENCE MÉDICIS MÉNAGERIE DE VERRE - CHORÉGRAPHIE	RÉSIDENCE PRIX BD FRANCE TÉLÉVISIONS VILLA MÉDICIS
1 MOIS	1 MOIS	1 MOIS

Présentation

↘ LA RÉSIDENCE LONGUE

pour qui ?
➜ artistes et professionnels de tous les champs de la création, de la recherche et du patrimoine : création musicale et littéraire, architecture et design, arts plastiques et visuels, chorégraphie, mise en scène, métiers d'art, recherche en histoire de l'art et restauration d'œuvres…
➜ artistes confirmés
➜ francophones, sans condition de nationalité
➜ 16 lauréats par an

quand ?
➜ pendant 1 an, de septembre à août

quelles conditions de résidence ?
➜ mise à disposition d'un atelier et d'un logement à la Villa Médicis
➜ bourse mensuelle de 3500 € brut
➜ accompagnement artistique et technique

↘ LES RÉSIDENCES COURTES

pour qui ?
➜ artistes, artisans, auteurs et chercheurs, selon les programmes

quand ?
➜ tout au long de l'année, pour des séjours de 2 semaines à 6 mois selon les programmes

quelles conditions de résidence ?
➜ mise à disposition d'un logement à la Villa Médicis
➜ mise à disposition d'un atelier selon les programmes
➜ bourse mensuelle, de 1000 € à 2500 € brut selon les programmes
➜ accompagnement artistique et technique

Comment candidater ?

↘ LA RÉSIDENCE LONGUE

modalités de candidature
➜ sélection sur dossier avec présentation d'un projet de résidence, suivie d'une audition devant un jury de personnalités qualifiées

quand candidater ?
➜ entre septembre et octobre de l'année précédant la résidence
➜ auditions en février pour les candidats préselectionnés
➜ annonce des résultats au printemps

où déposer ma candidature ?
➜ sur une plateforme depuis le site de la Villa Médicis

peut-on candidater collectivement ?
➜ oui, les candidatures en duo sont acceptées

peut-on candidater plusieurs fois ?
➜ il n'y a pas de limites d'envoi de candidature

↘ LES RÉSIDENCES COURTES

Pour les programmes de résidences courtes et/ou en collaboration, les modalités de candidature sont disponibles sur le site de la Villa Médicis.

Pour en savoir plus

↘ SITE INTERNET

https://villamedici.it/residences/

↘ RÉSEAUX SOCIAUX

@villa_medici

Villa Médicis

Pour toute question relative aux résidences et à la candidature, contacter :
residences@villamedici.it

Villa Kujoyama

Kyoto



Nichée sur les hauteurs de Kyoto, la Villa Kujoyama est une résidence de recherche artistique pluridisciplinaire. Plus de 450 artistes y ont séjourné depuis sa création en 1992, et ont participé à la reconnaissance de son expertise en tant que lieu prescripteur de coopération interculturelle et de création franco-japonaise.

Elle se positionne pleinement dans l'accompagnement à la mobilité des artistes avec des programmes de recherche de 4 à 6 mois, offrant un temps d'immersion, de recherche et d'expérimentation au Japon dans une grande diversité de disciplines, des métiers d'art à la création numérique sans oublier les arts visuels et les arts de la scène. La Villa Kujoyama est un établissement artistique du réseau de coopération culturelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Relevant de l'Institut français du Japon, elle agit en coordination avec l'Institut français et bénéficie du soutien de la Fondation Bettencourt Schueller, qui en est le mécène principal.

Les programmes de résidences

RÉSIDENCES TOUTES DISCIPLINES

4 à 6 MOIS

MICRO RÉSIDENCES (réservées aux résidents)

1 à 2 SEMAINES

PRIX LILIANE BETTENCOURT POUR L'INTELLIGENCE DE LA MAIN

1 MOIS

Présentation

↘ LES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE

pour qui ?
➜ professionnels de tous les champs de la création : architecture, paysage et urbanisme, arts vivants, création numérique, arts plastiques, bande dessinée, cinéma, danse et performance, littérature, design et graphisme, arts culinaires, musique, métiers d'art, mode, photographie, critique d'art et commissariat d'exposition…
➜ scientifiques en duo avec un artiste
➜ duos franco-japonais
➜ artistes et professionnels confirmés
➜ avec un projet de recherche nécessitant un séjour d'immersion au Japon
➜ être de nationalité française ou résider en France depuis au moins 5 ans
➜ 15 lauréats par an

quand ?
➜ pendant 4 à 6 mois, tout au long de l'année

quelles conditions de résidence ?
➜ mise à disposition d'un atelier/ logement à la Villa Kujoyama
➜ bourse mensuelle de 2 100 € ou 1 600 € par personne pour les duos



Comment candidater ?

modalités de candidature
➜ sélection sur dossier avec présentation d'un projet de résidence, suivi le cas échéant d'une audition devant un jury de personnalités qualifiées

quand candidater ?
➜ dépôt des candidatures à partir de février
➜ préselection des dossiers en mars-avril
➜ audition des candidats retenus en mai
➜ annonce des résultats mi-juillet

où déposer ma candidature ?
➜ en ligne sur la plateforme IFPROG, gérée par l'Institut français

peut-on candidater collectivement ?
➜ oui, les candidatures en duo sont acceptées

peut-on candidater plusieurs fois ?
➜ oui, il est possible de candidater plusieurs fois

⚠ numerus clausus : le nombre de candidatures est limité à 250 projets envoyés

Pour en savoir plus

↘ SITE INTERNET

https://villakujoyama.jp/programme-de-residence/

↘ RÉSEAUX SOCIAUX

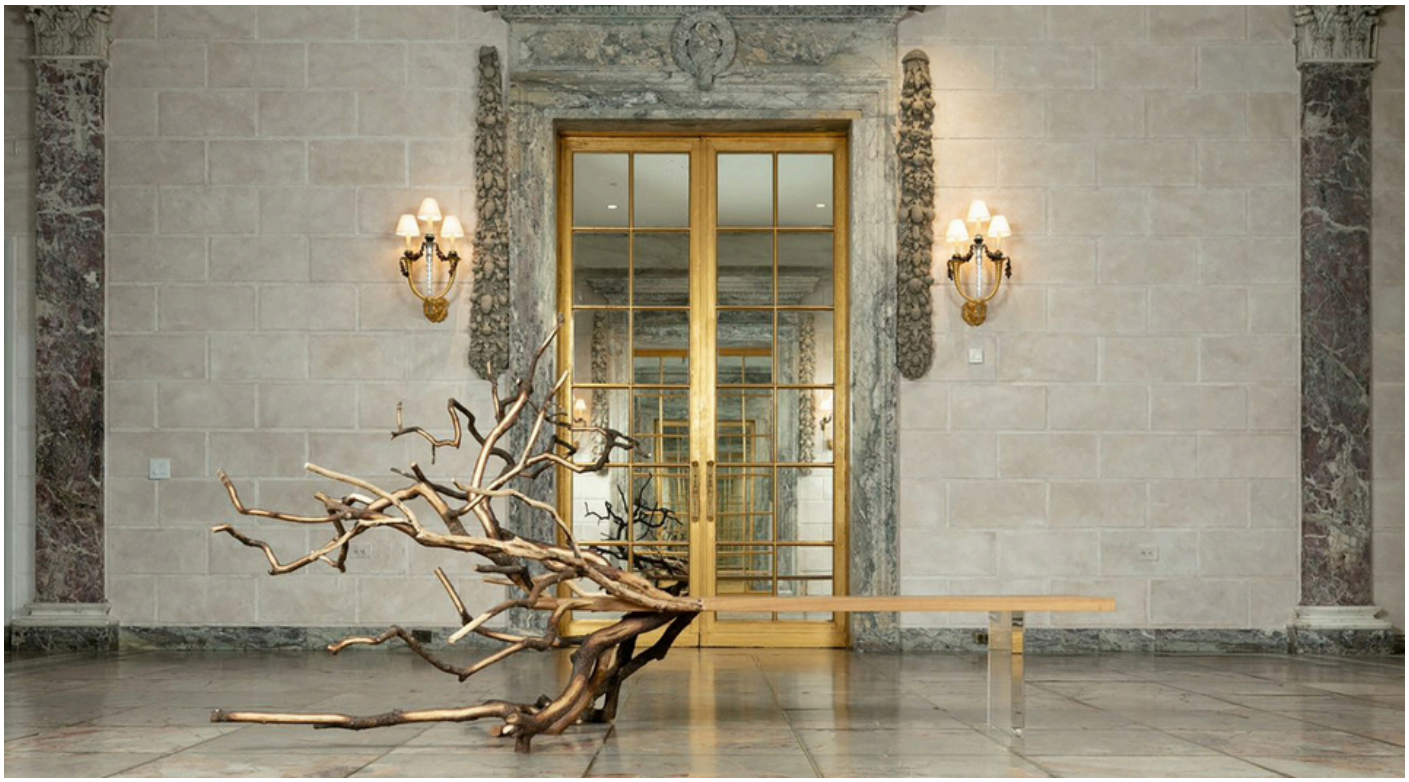
@villakujoyama

Villa Kujoyama

Pour toute question relative aux résidences et à la candidature, contacter :
villakujoyama@institutfrancais.com

Villa Albertine

États-Unis



La Villa Albertine est un établissement de l'Ambassade de France aux États-Unis soutenu par le gouvernement français et par la fondation Albertine. Elle a pour mission de renforcer les liens entre les États-Unis, la France et le monde francophone à travers la culture et l'éducation.

La Villa Albertine offre aux artistes, créateurs, penseurs et professionnels de la culture des résidences de recherche sur l'ensemble du territoire des États-Unis, ainsi que des programmes d'immersion professionnelle et des aides à la diffusion de leurs œuvres auprès du public américain. La Villa Albertine est présente dans 10 grandes villes américaines : Atlanta, Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, Miami, New York, La Nouvelle-Orléans, San Francisco et Washington. Son siège new-yorkais abrite la librairie Albertine, foyer d'échanges littéraires et intellectuels franco-américains.

Les programmes de résidences

RÉSIDENCES TOUTES DISCIPLINES - APPEL GÉNÉRAL	RÉSIDENCES MUSIQUE CLASSIQUE	RÉSIDENCES MÉTIERS D'ART ET DE DESIGN	RÉSIDENCES *ARTS IN THE AGE OF AI*	RÉSIDENCE PRIX RECANATI-KAPLAN - MONDE ARABE
1 à 3 MOIS	1 à 3 MOIS	2 MOIS	2 MOIS	1 à 3 MOIS

Présentation

↘ LES RÉSIDENCES TOUTES DISCIPLINES

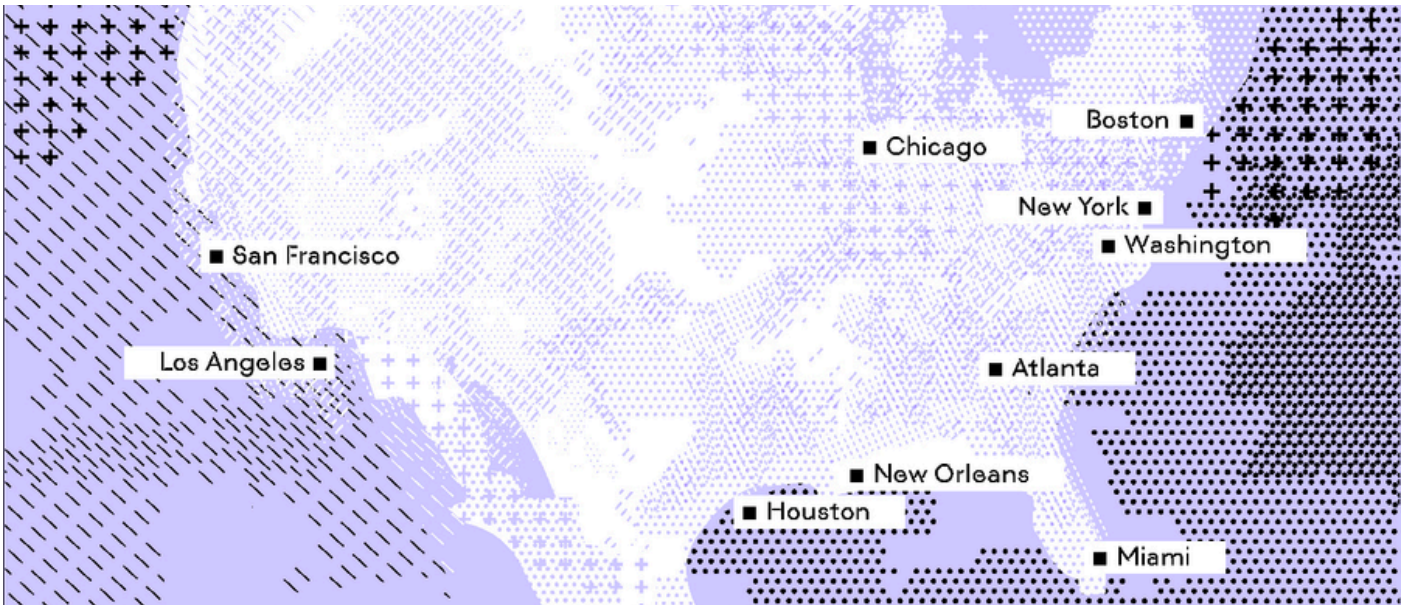
pour qui ?
➜ professionnels de tous les champs de la création : architecture, arts urbains, arts visuels, arts vivants, bande dessinée, cinéma, gastronomie, littérature fiction & non-fiction, musées & patrimoine, musique, nouveaux médias, etc.
➜ ouvert aux approches interdisciplinaires, avec un projet de résidence ancré dans une ville ou un territoire des États-Unis
➜ artistes et professionnels émergents ou confirmés
➜ sans critère de nationalité, maîtrise de l'anglais
➜ les candidats doivent être âgés de plus de 21 ans
➜ 60 lauréats par an

quand ?
➜ pendant 1 à 3 mois, tout au long de l'année

quelles conditions de résidence ?
➜ allocation de résidence (environ 100 $ par jour)
➜ prise en charge des frais de déplacement et de séjour (vol international, logement, assurances...)

↘ LES RÉSIDENCES THÉMATIQUES

pour qui ?
➜ les créateurs des disciplines artistiques ou origines géographiques spécifiques, selon les programmes



Comment candidater ?

modalités de candidature
➜ sélection sur dossier avec présentation d'un projet de recherche original nécessitant un séjour d'immersion aux États-Unis
➜ chaque candidature doit être soutenue par un partenaire français, basé en France (institution culturelle, association, maison d'édition, entreprise dans le secteur des industries créatives et culturelles, etc.), sans obligation de financement

quand candidater ?
➜ dépôt des candidatures de mi-novembre à fin janvier
➜ annonce des résultats fin mai de l'année qui précède la résidence

où déposer ma candidature ?
➜ en ligne sur la plateforme d'appel, disponible sur le site de la Villa Albertine

peut-on candidater collectivement ?
➜ la Villa Albertine privilégie les candidatures individuelles. Cependant, les duos peuvent être acceptés lorsqu'ils se justifient par un travail artistique ou intellectuel commun

peut-on candidater plusieurs fois ?
➜ pour chaque saison, il n'est possible de soumettre qu'une seule candidature, tous appels confondus
➜ les candidatures sont limitées à 3 essais

Pour en savoir plus

↘ SITE INTERNET

https://villa-albertine.org/va

↘ RÉSEAUX SOCIAUX

@villa.albertine

Villa Albertine

Villa Hegra

AlUla



La Villa Hegra est la première institution culturelle franco-saoudienne. Située à AlUla, vaste région du nord-ouest de l'Arabie saoudite, la Villa s'inscrit au cœur d'un territoire au riche héritage historique et naturel. Ancien carrefour majeur de la route de l'encens et point de rencontre entre les civilisations, AlUla s'impose aujourd'hui comme une destination culturelle et touristique à l'échelle internationale.

La Villa Hegra développe des résidences et des programmes publics, notamment dans les domaines des arts visuels, du cinéma, du design, de la recherche, des arts performatifs et des industries créatives. Elle soutient des échanges durables entre artistes, professionnels et institutions d'Arabie saoudite et de France, tout en mettant en dialogue savoirs locaux, voix émergentes et perspectives internationales.

Ouvert en 2025 au centre d'AlUla, son site comprend des espaces d'exposition et d'ateliers, des studios et logements d'artistes, ainsi que la première salle de cinéma couverte et le premier studio dédié aux arts performatifs d'AlUla.

Les programmes de résidences

RÉSIDENCE ARTS VISUELS	RÉSIDENCE DESIGN	RÉSIDENCE MODE	RÉSIDENCE D'ARTS PERFORMATIFS	RÉSIDENCE DE CRÉATION SCÉNARISTIQUE	RÉSIDENCE PHOTOGRAPHIE
3 SEMAINES à 3 MOIS	3 SEMAINES à 3 MOIS	3 SEMAINES à 3 MOIS	3 SEMAINES à 3 MOIS	3 SEMAINES à 3 MOIS	3 SEMAINES à 3 MOIS

Présentation

↘ LES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE

pour qui ?
➜ artistes des différents champs de la création : arts visuels, arts performatifs, cinéma et vidéo, design, mode, portant un projet de résidence ancré dans le territoire, les publics locaux et le savoir-faire entre l'Arabie saoudite et la France
➜ artistes basés en France et en Arabie saoudite
➜ artistes et professionnels émergents ou confirmés
➜ résidences croisées avec d'autres institutions du réseau ¡Viva Villa!

quand ?
➜ de 3 semaines à 3 mois, tout au long de l'année

quelles conditions de résidence ?
➜ allocation de résidence (variable selon le programme)
➜ mise à disposition d'un logement et d'un atelier à la Villa Hegra
➜ prise en charge des frais de déplacement et *per diem*
➜ mise en contact avec les professionnels régionaux et nationaux selon les thèmes traités lors des résidences
➜ opportunités de restitution à l'occasion d'expositions et évènements en Arabie saoudite, en France et à l'international



Comment candidater ?

modalités de candidature
➜ candidature spontanée et sélection sur dossier par la direction artistique de la Villa Hegra
➜ sélection sur dossier par la direction artistique en réponse à un appel à projets
➜ documents additionnels sur demande

quand candidater ?
➜ le calendrier des appels varie selon les programmes
➜ appels à candidatures publiés sur le site et sur les réseaux sociaux de la Villa Hegra

où déposer ma candidature ?
➜ en ligne sur le site de la Villa Hegra ou selon les modalités indiquées dans chaque appel à candidatures

peut-on candidater collectivement ?
➜ selon les programmes, se renseigner sur chaque appel

Pour en savoir plus

↘ SITE INTERNET

https://www.villahegra.org/fr/residences/

↘ RÉSEAUX SOCIAUX

@villahegra

Villa Hegra

Villa Swagatam

Inde



Lancé en mars 2023, le réseau de résidences Villa Swagatam couvre un large éventail de pratiques artistiques, initialement autour des métiers d'art et de la littérature, s'élargissant désormais au spectacle vivant. Il favorise les rencontres et les collaborations entre artistes et auteurs de France et d'Asie du Sud, grâce à un réseau d'une trentaine de partenaires en France, en Inde, au Bangladesh, au Sri Lanka et au Bhoutan.

« Swagatam », qui signifie littéralement « Bienvenue » en sanskrit, traduit la volonté du programme de créer des espaces de rencontre, de dialogue et de partage entre les cultures, et de faire naître des liens durables entre les artistes, les auteurs et les écosystèmes culturels des deux régions.

À travers des résidences de recherche et de création, Villa Swagatam a pour ambition de favoriser des collaborations au long cours entre les scènes artistiques et littéraires de France et d'Asie du Sud, tout en faisant émerger une communauté durable de résidents, de partenaires et de professionnels engagés dans ces échanges.

Les programmes de résidences artistiques

COSMOS FOUNDATION DHAKA, BANGLADESH **1 À 3 MOIS**	**HAMPI ARTS LAB** HAMPI **1 À 3 MOIS**	**JAIPUR RUGS** JAIPUR **1 À 3 MOIS**	**KALHATH INSTITUTE** LUCKNOW **1 À 3 MOIS**	**NILA HOUSE** JAIPUR **1 À 3 MOIS**

PUBLIC ARTS TRUSTS OF INDIA JODHPUR **1 À 3 MOIS**	**VASTRAKALA** CHENNAI **1 À 3 MOIS**	**STONEX GLOBAL** KISHANGARH **1 À 3 MOIS**

Les programmes de résidences - Livres et débats d'idées

ALICE BONER INSTITUTE VARANASI **1 À 3 MOIS**	**EKLAVYA FOUNDATION** BHOPAL **1 À 3 MOIS**	**SANGAM HOUSE** BANGALORE **1 À 3 MOIS**	**LAKMAHAL LIBRARY** SRI LANKA **1 À 3 MOIS**	**VAST** BHOUTAN **1 À 3 MOIS**
RED HOUSE DELHI **1 À 3 MOIS**	**RÉSIDENCE ITINÉRANTE** **1 À 3 MOIS**			

Présentation

↘ LES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE

pour qui ?
➜ artistes, designers, auteurs, illustrateurs, auteurs de bande dessinée
➜ artistes et professionnels émergents ou confirmés
➜ artistes de nationalité française ou résidant en France depuis plus de cinq ans (pour les résidences en Asie du Sud)
➜ maîtrise de l'anglais indispensable

quand ?
➜ résidences de 1 à 3 mois, tout au long de l'année

quelles conditions de résidence ?
➜ allocation mensuelle de résidence de 1100 € (800 € si les repas sont fournis par la résidence)
➜ mise à disposition d'un logement et d'un espace de travail
➜ prise en charge du déplacement international
➜ remboursement des frais administratifs liés au séjour, notamment les frais de visa

Comment candidater ?

modalités de candidature
➜ sélection sur dossier, à partir d'un projet de recherche ou de création

quand candidater ?
➜ un appel à candidatures unique est publié chaque printemps pour les résidences de l'année scolaire suivante

où déposer ma candidature ?
➜ en ligne, sur le site de la Villa Swagatam

combien de résidences peut-on choisir ?
➜ il est possible de candidater à un maximum de trois résidences dans le cadre d'une même candidature

peut-on candidater collectivement ?
➜ non, sauf cas exceptionnels

Pour en savoir plus

↘ SITE INTERNET
https://www.villaswagatam.in

↘ E-MAIL
villa-swagatam@institutfrancaisindia.in

↘ RÉSEAUX SOCIAUX

@villaswagatam

French Institute India

Villa Dufraine

Chars



Située au cœur du Parc naturel régional du Vexin, à une heure de Paris, la Villa Dufraine accompagne la jeune création artistique et l'émergence de nouveaux talents dans un environnement propice à la recherche et à l'expérimentation.

Propriété de l'Académie des beaux-arts, elle accueille des artistes en résidence depuis les années 1950. Sous la direction de Jean-Michel Othoniel, elle déploie plusieurs programmes de résidence destinés à un collectif d'artistes, à un jeune compositeur, ainsi qu'à des graveurs et des photographes. Le domaine réunit logements, ateliers et espaces de travail au cœur d'un environnement naturel préservé.

Au cœur de son projet, la Villa Dufraine accueille chaque année un collectif d'une dizaine d'artistes accompagné d'un curateur ou d'une curatrice autour d'un projet d'exposition. Elle développe également des programmes de résidence dédiés à la composition musicale, à la gravure et à la photographie. Complémentaires, ces dispositifs témoignent de l'engagement de l'Académie des beaux-arts en faveur de la création contemporaine, de l'accompagnement des artistes et de l'émergence de nouveaux talents.

Les programmes de résidences

RÉSIDENCE COLLECTIVE ARTISTES ET CURATEUR	RÉSIDENCE EN COMPOSITION MUSICALE	RÉSIDENCE EN GRAVURE	RÉSIDENCE EN PHOTOGRAPHIE - EN PARTENARIAT AVEC DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN PHOTOGRAPHIE
8 MOIS	8 MOIS	1 À 3 MOIS	1 À 3 MOIS

Présentation

↘ LA RÉSIDENCE COLLECTIVE

pour qui ?
➜ un curateur ou une curatrice porteur d'un projet réunissant de jeunes artistes du champ des arts plastiques et visuels
➜ curateur ou curatrice justifiant d'une expérience et d'une formation en commissariat d'exposition
➜ candidats résidant en France, sans condition de nationalité

quand ?
➜ pendant 8 mois, d'avril à novembre

quelles conditions de résidence ?
pour les artistes
➜ mise à disposition d'un logement et d'espaces de travail
➜ bourse mensuelle de 1500 €
➜ aide à la production (uniquement pour les artistes) pouvant aller jusqu'à 5000 €

↘ LA RÉSIDENCE EN COMPOSITION MUSICALE

pour qui ?
➜ jeunes compositeurs et compositrices titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur en composition musicale

quand ?
➜ pendant 8 mois, d'avril à novembre

quelles conditions de résidence ?
➜ mise à disposition d'un logement et d'un studio équipé d'un piano
➜ bourse mensuelle de 1500 €
➜ aide à la production pouvant aller jusqu'à 4000 €

↘ LA RÉSIDENCE EN GRAVURE

pour qui ?
➜ graveurs et graveuses émergents ou confirmés développant un projet de recherche et de création

quand ?
➜ pendant 1 à 3 mois

quelles conditions de résidence ?
➜ mise à disposition d'un logement et d'un atelier, et accès à l'atelier de gravure équipé d'une presse
➜ bourse mensuelle de 1500 €
➜ aide à la production pouvant aller jusqu'à 1500 € selon la durée du séjour

↘ LA RÉSIDENCE EN PHOTOGRAPHIE

pour qui ?
➜ jeunes diplômés ou jeunes professionnels en photographie. Programme développé en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur en photographie.

quand ?
➜ pendant 1 à 3 mois

quelles conditions de résidence ?
➜ mise à disposition d'un logement et d'un atelier
➜ bourse mensuelle de 1500 €
➜ aide à la production pouvant aller jusqu'à 1500 € selon la durée du séjour



Comment candidater ?

↘ LA RÉSIDENCE COLLECTIVE

modalités de candidature
➜ la candidature est portée par un curateur ou une curatrice chargé(e) de présenter un projet curatorial réunissant des artistes

quand candidater ?
➜ ouverture de l'appel de mi-novembre à début janvier
➜ présélection des dossiers et auditions des curateurs en février

où déposer ma candidature ?
➜ en ligne sur la plateforme d'appel à candidatures de l'Académie des beaux-arts

↘ LA RÉSIDENCE EN COMPOSITION MUSICALE

modalités de candidature
➜ sélection sur dossier de candidature et projet artistique

quand candidater ?
➜ ouverture de l'appel selon le calendrier annuel des appels à candidature de l'Académie des beaux-arts

où déposer ma candidature ?
➜ en ligne sur la plateforme d'appel à candidatures de l'Académie des beaux-arts

↘ LA RÉSIDENCE EN GRAVURE

modalités de candidature
➜ sur invitation et sur dossier artistique

↘ LA RÉSIDENCE EN PHOTOGRAPHIE

modalités de candidature
➜ sur invitation et sur dossier artistique en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur en photographie

Pour en savoir plus

↘ SITE INTERNET

https://www.academiedesbeauxarts.fr/la-villa-dufraine

↘ RÉSEAUX SOCIAUX

@villadufraine

Académie des beaux-arts

Pour toute question relative à la résidence, s'adresser à :
programmes@academiedesbeauxarts.fr

¡viva villa !

Le réseau des résidences artistiques françaises à l'étranger

Informations pratiques

Retrouvez la programmation, les informations et les éditions précédentes sur notre site : www.vivavilla.info ainsi que sur nos comptes

¡Viva Villa! est une initiative de

Membres invités

Avec le soutien de

En partenariat avec